

CRL-2100 — ÉCRITURE DE SCENARIOS POUR FILM

Objectifs du cours

Ce cours vise à :

- initier l'étudiant et l'étudiante à la construction d'un scénario de film en fonction des composantes du récit scénaristique et des impératifs de l'industrie du cinéma;
- mieux comprendre ce qu'est le cinéma en se penchant sur comment naît une idée, comment celle-ci se développe sous la forme d'une histoire vivante; comment on écrit cette histoire et comment l'histoire se matérialise à l'écran;
- développer la créativité de l'étudiant et l'étudiante en stimulant son potentiel créateur;
- développer la pratique de l'écriture scénaristique;
- comprendre les particularités de l'écriture scénaristique.

Contenu

- Étude des rapports entre l'écriture d'un scénario et les impératifs de l'industrie du cinéma québécois et de l'ensemble de la production mondiale;
- Étude des fonctions du scénario (Qu'est-ce qu'un scénario?);
- Étude du processus de développement d'un scénario : l'idée, le sujet, le synopsis, le scénario;
- Étude des transformations du scénario au film;
- Étude de la continuité narrative du scénario;
- Étude des personnages;
- Étude de l'utilisation de la temporalité;
- Étude de la forme d'écriture;
- Étude du traitement cinématographique;
- Étude du financement de la scénarisation.

Approche méthodologique et formule pédagogique

- Exposés magistraux de la matière illustrés de visionnements de films et d'extraits de scénarios
- Ateliers pratiques d'écriture.

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Passable :	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant :	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			

Modalités d'évaluation

Évaluation à partir de la participation, des travaux pratiques, d'un exposé et d'un travail de scénarisation.

* Participation	20 %	*(présences et exercices en salle de cours)	
• Exercice noté			20 %
• Exposé			25 %
• Travail de scénarisation		35 %	

La participation à toutes les composantes de l'évaluation est obligatoire.

Documentation obligatoire

- Recueil de textes choisis dans le portail du cours
- REMISE DE VOS TRAVAUX : COPIE PAPIER

N.B. Tout retard lors d'une remise d'un document ou absence lors de l'examen ou de l'exposé entraînent automatiquement la note zéro (« 0 »).

